

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(21\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin au rapporteur de la Commission des chemins de fer, 9 décembre 1880](#)

Jean-Baptiste André Godin au rapporteur de la Commission des chemins de fer, 9 décembre 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (21)

Collation 2 p. (319r, 320r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au rapporteur de la Commission des chemins de fer, 9 décembre 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50405>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 décembre 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Sarrien, Ferdinand \(1840-1915\)](#)

Lieu de destination 2, rue Bochart-de-Saron, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur le tracé de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Laon. Godin adresse à Sarrien le relevé des transports de marchandise en gare de Guise. Il demande à Sarrien de lui permettre de réfuter auprès de la commission des chemins de fer de la Chambre des députés les arguments erronés avancés par le préfet de l'Aisne et l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de l'Aisne qui se trouvent depuis plusieurs jours à Paris.

Notes En 1880, Louis Chassaignac de Latrade est le président de la commission des chemins de fer de la Chambre des députés, Charles Séblin le préfet de l'Aisne et Henri Marie Joseph Menche de Loisne l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de l'Aisne.

Mots-clés

[Chemins de fer](#)

Personnes citées

- [Latrade, Louis Chassaignac de \(1811-1883\)](#)
- [Menche de Loisne, Henri Marie Joseph \(1824-1903\)](#)
- [Séblin, Charles \(1846-1917\)](#)

Lieux cités [Gare de Guise, Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 28/02/2025

Je prends donc la liberté de m'adresser à
 votre impartialité et à celle de M. le Président
 de la Commission, pour vous prier de me
 permettre de répondre aux nouvelles
 objections que M. le Préfet et M. l'Ingénieur
 auraient pu soulever touchant notre contre-
 projet, afin d'établir que le mieux serait
 de suivre en chemin de fer, les communes les
 plus peuplées et les plus commerçantes,
 et de substituer à la voie naturelle un
 tracé plus long de 3.600 mètres, couvrant
 en deux heures les rails d'une ville et
 entraînant à l'industrie du pays les ressources
 que lui offrent l'ancien tracé.

Veuillez agréer, Monsieur le Député,
 l'assurance de mon dévouement.

Esclapart

Guise 9 Décembre 1880

A Monsieur le Ministre des
Travaux publics.

Monsieur le Ministre et
ancien collègue,

On m'apprend que M. le Préfet
de l'Aisne et M. l'Ingénieur en Chef
sont depuis plusieurs jours à Paris, au
sujet du chemin de fer; cela me fait
regretter de ne pouvoir vous donner de
vive voix tous les éclaircissements
nécessaires sur les inconvénients du
tracé des Ponts et Chaussées dont, enfin,
les torts principaux sont :

1° d'être 3.600 mètres plus long,
de coûter plus cher à l'Etat,
2° d'enlever aux communes les plus
populeuses et les plus commerçantes
le tracé naturel concédé autrefois,
3° de couper en deux la ville de Guise,
et de priver une des grandes indus-
tries de France des ressources que lui
apportait l'ancien tracé.

Monsieur Lad-Carnot,